

EUROLAND CORPORATE

Société Anonyme

17, avenue George V
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

EUROLAND CORPORATE

Société Anonyme
17, avenue George V
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société EUROLAND CORPORATE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROLAND CORPORATE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 19 mars 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Laure Silvestre-Siaz
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	856 646	94 188	762 458	762 736	278	0.04
	Fonds commercial (1)	1 189 102	1 189 101	1	1		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 926	33 926	46 994	52 966	5 972	11.28
	Autres immobilisations corporelles	263 410	216 416	46 994	52 966		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	156 844		156 844	131 364	25 480	19.40	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	24 511		24 511	24 107	404	1.68	
Total II	2 524 440	1 533 631	990 808	971 175	19 634	2.02	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	251 100		251 100	144 900	106 200	73.29
	Autres créances	86 484		86 484	30 337	56 146	185.07
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1		1		1		
Disponibilités	1 770 563		1 770 563	2 107 867	337 304	16.00	
Charges constatées d'avance (3)	48 025		48 025	40 691	7 335	18.03	
Total III	2 156 172		2 156 172	2 323 795	167 623	7.21	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 680 612	1 533 631	3 146 981	3 294 970	147 989	4.49	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 681 027)	681 027		681 027			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	132 834		132 834			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	148 600		148 600			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	753 960		464 625		289 335	62.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	262 281		470 653		208 372	44.27
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 978 702		1 897 739		80 963	4.27	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	40 000		40 000			
	Provisions pour charges						
Total III		40 000		40 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	108 519		154 510		45 991	29.77
	Concours bancaires courants	113		109		4	3.68
	Emprunts et dettes financières diverses	16 362		16 362			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 206		103 544		23 338	22.54
	Dettes fiscales et sociales	914 175		1 072 817		158 642	14.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	8 904		9 889		985	9.96	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 128 279		1 357 231		228 952	16.87
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 146 981		3 294 970		147 989	4.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 128 279 1 248 713

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 433 259	50 000	2 483 259	3 385 157	901 898	26.64
Chiffre d'affaires NET	2 433 259	50 000	2 483 259	3 385 157	901 898	26.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 477	55 683	43 207	77.59
Autres produits				24	24	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			2 495 736	3 440 865	945 129	27.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			491 410	754 916	263 506	34.91
Impôts, taxes et versements assimilés			44 134	28 654	15 480	54.02
Salaires et traitements			1 147 946	1 349 018	201 072	14.91
Charges sociales			436 143	541 166	105 023	19.41
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 687	12 440	2 247	18.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				40 000	40 000	100.00
Autres charges			48	47 922	47 874	99.90
Total des Charges d'exploitation (II)			2 134 368	2 774 116	639 749	23.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			361 368	666 748	305 380	45.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

31 246
23 560

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 260		564		695	123.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 260		564		695	123.15
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	993		767		226	29.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	993		767		226	29.48
2. Résultat financier (V-VI)	267		202		469	231.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	361 635		666 546		304 911	45.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 757		31 246		9 489	30.37
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	21 757		31 246		9 489	30.37
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 862		24 500		1 362	5.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 181		4 181	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	25 862		28 680		2 818	9.83
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 105		2 566		6 671	259.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	95 249		198 459		103 210	52.01
Total des produits (I+III+V+VII)	2 518 753		3 472 675		953 923	27.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 256 472		3 002 022		745 551	24.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	262 281		470 653		208 372	44.27
	9 200		9 285			

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

Immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exception des intérêts d'emprunt).

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Logiciels

Le coût des licences de concession des droits d'utilisation de progiciels acquis est amorti sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Site internet

Ce poste est amorti sur une durée de 3 ans.

Fonds commercial

Il correspond pour 1 158 612 € à un fonds de commerce acquis par le groupe auprès de la société Louxor Capital Market et pour 30 490 € à l'activité "futures".

La valeur d'inventaire du fonds de commerce acquis auprès de Louxor Capital Market estimation était effectuée avec une marge d'incertitude liée à la capacité du groupe Euroland à fidéliser ses clients dans le contexte d'une mobilité accrue des conseillers vendeurs et compte tenu d'une grande volatilité des marchés.

Afin de refléter correctement la réalité économique et de tenir compte des multiples contacts clientèle et opérations que l'acquisition de ce fonds permet encore de réaliser, la société a choisi de changer les modalités de calcul de la dépréciation de ce fonds de commerce.

La société a décidé d'amortir sur trois ans la valeur nette de ce fonds à partir du 1er janvier 2002.

Ce fonds commercial est à présent entièrement amorti.

Marque "Euroland Finance Market"

Cet actif incorporel correspond à la valorisation de la marque Euroland Finance. Cet actif fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre des travaux de clôture de l'exercice, une expertise a été faite en 2009.

La valeur de la marque Euroland dans les comptes pour l'exercice 2018, identique à celle de 2017, s'explique par le maintien, voire l'accroissement de l'exposition médiatique de ses associés, ainsi que par sa forte présence sur Alternext.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon les modes linéaire ou dégressif appliqués à la durée de vie estimée. Les durées moyennes d'amortissement pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes

Agencements locaux : linéaire 6 à 8 ans

Agencement Télécom. : linéaire sur 5 ans

Matériel informatique : linéaire ou dégressif de 2 à 4 ans

Mobilier de bureau : linéaire sur 6 ans

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires), conformément à l'application des règles comptables relatives à l'évaluation, la définition et la comptabilisation des actifs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

(règlement CRC 04-06). Les amortissements et dépréciations d'actifs sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement CRC 02-10.

Evaluation des créances et dettes

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes au cours de fin d'exercice sont portés au compte de résultat.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles en tenant compte des assurances crédit

éventuellement souscrites.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Rien à signaler

Evènements significatifs de l'exercice:

- Contrôle Urssaf sur les années 2016 & 2017, le redressement total d'élève à 8 724 euros. Une provision a été comptabilisée pour un montant de 8 705 euros.

- Le 24/03/2018 prise de participation de 25 actions de 1 euro dans la société ALCLAN et signature d'une convention d'apports en compte courant. La société EUROLAND a versé 62 500 euros au compte courant Alclan sur la période 2018.

- Distribution des dividendes de l'exercice: 181 312 euros soit 3 021 967 coupons au prix unitaire de 0.06 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 045 452		297
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 926		
Installations générales agencements aménagements divers	43 426		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 844		8 140
TOTAL	289 196		8 140
Autres participations	131 364		25 480
Prêts, autres immobilisations financières	24 107		404
TOTAL	155 471		25 884
TOTAL GENERAL	2 490 119		34 321

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 045 749	2 045 749
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 926	33 926
Installations générales agencements aménagements divers			43 426	43 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			219 984	219 984
TOTAL			297 336	297 336
Autres participations			156 844	156 844
Prêts, autres immobilisations financières			24 511	24 511
TOTAL			181 355	181 355
TOTAL GENERAL			2 524 440	2 524 440

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	1 282 715	574		1 283 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 926			33 926
Installations générales agencements aménagements divers	8 567	8 934		17 501
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	193 737	5 179		198 915
TOTAL	236 230	14 112		250 342
TOTAL GENERAL	1 518 945	14 687		1 533 631

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	574				
TOTAL					
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 934				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 179				
TOTAL	14 112				
TOTAL GENERAL	14 687				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
TOTAL	40 000				40 000
TOTAL GENERAL	40 000				40 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 511	0	24 511
Autres créances clients	251 100	251 100	
Impôts sur les bénéfices	2 700	2 700	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 353	14 353	
Divers état et autres collectivités publiques	6 931	6 931	
Groupe et associés	62 500	62 500	
Charges constatées d'avance	48 025	48 025	
TOTAL	410 120	385 609	24 511

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	113	113		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	108 519	46 301	62 218	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 206	80 206		
Personnel et comptes rattachés	490 003	490 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	252 218	252 218		
Impôts sur les bénéfices	97 949	97 949		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 868	58 868		
Autres impôts taxes et assimilés	15 137	15 137		
Groupe et associés	16 362	16 362		
Autres dettes	8 904	8 904		
TOTAL	1 128 279	1 066 061	62 218	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 991			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
capital	0.2100	3 603 282		360 328	3 242 954

Montant du capital : 681 020.€

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés est estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 039
Dettes fiscales et sociales	679 927
Total	719 080

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 427 086
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	470 653
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 897 739
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 897 739
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 897 739
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Total	8

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Le compte courant Alclan n'est pas rémunéré, donc néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 629 HT euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 629 HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Garanties affectées à un engagement

L'emprunt BNP est garanti par l'assurance DIT à hauteur de 65K€ et 185K

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Fournisseurs s/ex ant	6 400	772000
- Reprise prov s/ex ant	11 457	772000
- Rembt crédit d'impôt	3 900	772000
Total	21 757	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	85	671200
- Procédure Tounett	2 376	672000
- Cvae	14 696	672000
- Prov contrôle Urssaf	8 705	672000
Total	25 862	